



**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 Septembre 2017**

PRÉSENTS : M. BRIÈRE Alain, M. CHARLOT Christian, Mme GRANDET Florence, M. CHARNEAU Jean-Pierre, Mme HOLLANDE Chantal, M. HARIVEL Rémi, Mme CHRÉTIENNE Géraldine, M. FOLLAIN Alfred, M. DRIEU Jean-Luc, M. CHÉRON Pierre, M. LESGUILLIER Daniel, M. BLIN Christophe.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. DAVID Jean-Pierre (pouvoir à M. DRIEU Jean-Luc).
Mme MARGOLLÉ Anne (pouvoir à Mme GRANDET Florence).
Mme ROPITEAU Martine (pouvoir à Mme CHRÉTIENNE Géraldine).
Mme TABUR Caroline (pouvoir à M. BRIÈRE Alain).
Mme LEVAVASSEUR-CRAPEZ Stéphane (pouvoir à M. CHÉRON Pierre).
Mme GALIAZZO Odile (pouvoir à M. LESGUILLIER Daniel).

ABSENT NON EXCUSÉ : M. CHAPDELAINE Ludovic.

Secrétaire de séance : Mme CHRÉTIENNE Géraldine.

Ouverture de la séance 18h04

1 . Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 26 juillet 2017

Adopté à l'unanimité

2 . Communauté de Communes Granville Terre & Mer - Désignation des conseillers communautaires

Suite à la nouvelle élection du maire de Bréville-sur-Mer, le nombre de conseillers communautaires passe de 69 à 60 et entraîne donc une nouvelle répartition. La commune de Jullouville passe de trois à deux conseillers communautaires.

Deux listes sont présentées :

- l'une avec Alain BRIÈRE et Florence GRANDET
- l'autre avec Pierre CHÉRON

La répartition des sièges est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Résultats :

La liste de Mr BRIÈRE et Mme GRANDET obtient : 11 voix

La liste de Mr CHÉRON obtient : 7 voix

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges = $18 / 2 = 9$

- application du quotient pour la 1^{re} liste : $11/9 = 1,22$ soit 1 siège acquis

- application du quotient pour la 2^e liste : $7/9 = 0,77$ soit 0 siège acquis

La 1^{re} liste obtient le 1^{er} siège.

Attribution du siège restant à la plus forte moyenne :

- pour la 1^{re} liste : nombre de suffrages exprimés pour la 1^{re} liste / (nombre de siège déjà attribué + 1), soit $11 / (1 + 1) = 5,50$
- pour la 2^e liste : nombre de suffrages exprimés pour la 2^e liste / (nombre de siège déjà attribué + 1), soit $7 / (0 + 1) = 7,00$

La 2^e liste obtient le siège restant.

Proclamation de l'élection des conseillers communautaires :

1 siège pour Mr BRIÈRE
1 siège pour Mr CHÉRON
Pas de siège pour Mme GRANDET

3 . Lotissement "Résidence les Bords du Thar" - Convention pour réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

L'INRAP va réaliser des fouilles archéologiques entre début octobre et le 20 octobre 2017.
Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à signer cette convention.

Suspension de séance à 18h56 par Mr Le Maire et reprise à 18h59.

Adopté à l'unanimité

4 . Droits de chasse

Il est proposé d'interdire la chasse sur les Costils à Jullouville /Bouillon sur des parcelles bien définies.

Adopté par 17 voix et une abstention

5 . Association "Arts sous les clochers" - demande de subvention

La commune décide d'acheter l'œuvre exposée à l'église St Jean Baptiste à Bouillon par Monsieur Xavier GONZALEZ et d'accorder en échange une subvention de 1000 € à l'association "Arts sous les clochers".

Adopté à l'unanimité

6 .Association" les Jullouvillaises " - demande de subvention

Une nouvelle association "Les Jullouvillaises" a été créée pour l'organisation d'une marche rose en mer, en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Cette manifestation était précédemment organisée par l'association "Longe Côte du Pays Granvillais ". Il est proposé de verser une subvention de 300 € pour l'organisation de cette manifestation.

Adopté à l'unanimité

7. Route du Rainfray – Acquisition de terrain pour dégagement de visibilité

Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à engager les démarches administratives et notariales intégrant le choix du notaire suite aux travaux d'élargissement réalisés route du Rainfray.

Adopté à l'unanimité

8. Réserve d'un livre sur l'histoire de Jullouville

Jean-Pierre DAVID a écrit un livre sur l'histoire de Jullouville "Jullouville au fil du temps". Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à réserver une cinquantaine d'exemplaires pour la mairie. Coût du livre environ 30 €.

Adopté par 17 voix et une abstention

9. Location de la salle polyvalente de Saint-Michel-des-Loups

Suite à la location de la salle par M. Pointu pour une soirée privée, constatant un dysfonctionnement du réfrigérateur, il demande un dédommagement financier.

Le conseil propose le tarif appliqué aux habitants de la commune soit 288 € au lieu de 362 €.

Adopté à l'unanimité

10. Questions diverses

Recours en urbanisme : information du maire sur trois recours : Mr Montreuil, Mme Brien, Mme Lesguillier.

PLU :

- DDTM a émis un avis favorable
- l'enquête publique se tiendra entre le 23/10 et le 25/11
- bouclage souhaité pour la fin d'année 2017

Travaux : le débroussaillage du futur corps de garde a été effectué pour les journées du patrimoine

Mr Lesguillier :

- demande si une commission sera réunie pour le compte rendu de la saison (sécurité, bilan de la saison) ;
- fait remarquer que la baisse annoncée sur la part communale de la facture d'eau n'est pas appliquée fin août comme prévu et demande la vérification d'application des délibérations prises à ce sujet ;
- souligne que l'impôt foncier sur les SCI a augmenté de 26 % (par exemple de 1530 à 1920 €).

La séance est levée à 19H30

Géraldine Chrétienne